



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 10.04.2024

Publications supplémentaires: KABGE 10.04.2024

Visible par le public jusqu'au: 10.04.2029

Numéro de publication: KK03-0000051102

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Suspension de la procédure de faillite BUREAU D'ETUDES EN ENERGIE SOLAIRE SUISSE SA

Débiteurs:

BUREAU D'ETUDES EN ENERGIE SOLAIRE SUISSE SA

CHE-357.881.624

Route des Acacias 48

1227 Carouge GE

Date de l'ouverture de la faillite : 07.12.2023

Date de suspension: 08.04.2024

Montant de l'avance de frais: CHF 5'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 20.04.2024

Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 5 + 41 22 3888905

F20231619

But :

La société a pour but toutes activités de commercialisation, de développement et de

conseil en matière de gestion énergétique des bâtiments, toutes activités liées à la technologie des énergies renouvelables, notamment la production, le développement, la diffusion et la pose de tous produits liés à l'énergie solaire thermique et photovoltaïque ainsi que toute prestation de services et de conseil. La société a en outre pour but le montage et le démontage d'échafaudages, de monte-charges, de nacelles et de chapiteaux, le montage d'étayages spéciaux ainsi que tous travaux dans le domaine du bâtiment, notamment pour la pose de panneaux solaires. Elle peut enfin créer des succursales, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, faire toutes opérations financières, commerciales, mobilières et autres et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement.